

L'édito

Voici le premier Flash news de l'année, accompagné par les premiers rayons du soleil.

Le retour du printemps est l'occasion pour chacune et chacun d'entre nous de réinvestir terrasses et jardins, et à la commission fleurissement de préparer les futures plantations : ces massifs qui participent à la valorisation de votre cadre de vie. Et comme à l'habitude vous serez conviés pour participer à cette traditionnelle séance de jardinage.

Côté travaux, il faudra attendre un peu avant de voir bourgeonner quelques nouveaux projets, car en mairie nous en sommes encore aux orientations budgétaires et aux votes du budget. Seuls les travaux décidés en 2016, et retardés par le froid, éclosent en ce début d'année.

Mais bien des choses importantes vont se passer cette année, et lorsque paraîtra le prochain Flash news, un nouveau Président de la République et de nouveaux députés auront été élus !

Alors bon vote et bon printemps à toutes et tous.

Christian CARBONI

La commune, l'intercommunalité et le département, mais surtout un artisan local pour soigner notre église.

Les travaux devenaient de plus en plus pressants pour notre petite église. Ils ont été rendus nécessaires, car les façades, minées par l'humidité au fil des ans, montraient des signes de fatigue.



En effet, avec le temps et les alternances gel-dégel, les briques et les éléments de craie se sont fragilisés. De petits morceaux se détachaient de temps à autres, et pouvaient être dangereux. Une rénovation et une mise en sécurité étaient devenues indispensables.

Ainsi, même s'il n'était pas possible financièrement de restaurer intégralement toutes les façades, les parties les plus endommagées seront traitées lors de cette opération.

Financés par la communauté de communes, avec des aides départementales, les travaux de maçonnerie retardés par les grands froids de l'hiver ont pu démarrer ce mois-ci. C'est notre tailleur de pierre local Paul PIERRET qui a obtenu le marché, et qui va ainsi marquer de son empreinte le patrimoine local.

Petits changements dans l'équipe du CCAS

Deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe de notre CCAS, suite à la démission de 2 de ses membres. M. Didier THUAU a été choisi par vote du Conseil municipal, et Mme Mathilde LE ROUX désignée par le Maire par arrêté municipal. Bienvenue à eux deux dans leur nouvelle fonction.

Secrétariat de mairie :

Ouverture au public le mardi de 17h00 à 18h45.

Bibliothèque :

Les mardis de 16h00 à 17h30 à la mairie.

Déchèterie :

Le samedi de 15h30 à 17h00.

Route de La croix : la sécurisation va se poursuivre en lumière et par le vert.

Après la phase de travaux que vous avez connue durant le deuxième semestre 2016, il faut maintenant passer à deux nouvelles phases : l'éclairage public et les plantations. En effet le projet global prévoit la plantation d'îlots de haies côté champs, afin d'accentuer l'effet de rétrécissement de la voirie.

De même, des massifs fleuris prendront place sur le petit merlon situé du côté La Croix en Champagne, afin de bien mettre en évidence l'entrée dans la commune.

Pour ce qui est de la mise en lumière du quartier, cela a été validé par le Conseil municipal. Reste à planifier ces réalisations dans le calendrier de l'année.

L'année 2016 en quelques chiffres

- 1160 m² de voiries gravillonnées
- 240 mètres de trottoirs créés
- 859 plants de fleurs mis en terre
- 622 heures de réunions auxquelles ont assisté vos élus
- 7377 internautes touchés par la page Facebook du village, soit 310/publication
- 29 articles divers parus sur le site de la commune, en plus des 4 Flash News, du bulletin municipal et des 9 comptes-rendus de conseils municipaux
- 103 litres d'eau consommés en moyenne par jour et par habitant
- 563 heures consacrées pour nous, par nos pompiers

Ce qui change en 2017 (entre autres...)

- Possibilité de se marier dans un bâtiment communal autre que la mairie
- Possibilité de divorcer sans juge
- Plus de bicyclette sans casque pour les enfants de moins de 12 ans
- De nouvelles règles pour le don d'organes
- Fin des sacs plastique aux rayons fruits et légumes
- Mise en place de la verbalisation à distance
- Possibilité de changement de prénom en mairie

2017 : une année électorale chargée

En 2017, 3 élections sont organisées. Les deux premières ont lieu au suffrage universel direct, il s'agit :

- De l'élection présidentielle tout d'abord. Le premier tour est prévu le dimanche 23 avril et le second tour le dimanche 7 mai 2017,
- Des élections législatives ensuite pour la désignation des 577 députés qui composent l'Assemblée nationale. Elles se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin 2017.
- Des élections sénatoriales enfin, au suffrage universel indirect. C'est-à-dire par un collège de grands électeurs ; vous n'aurez donc pas à voter. Ces élections doivent permettre de renouveler les 170 sièges de la série 1, quasiment la moitié des 348 sénateurs. Elles se tiendront le dimanche 24 septembre 2017.

